



Prévenir les risques infectieux dans les établissements d'accueil de jeunes enfants

Les nombreux contacts au quotidien avec les jeunes enfants, potentiellement malades ou porteurs d'agents biologiques pathogènes, exposent les salariés à des risques infectieux. La contamination peut se faire notamment lors des changes (gastro-entérite), du mouchage (grippe, bronchiolite), des petits soins, etc., principalement par des mains souillées ou par l'intermédiaire de gouttelettes respiratoires émises par l'enfant.

+ Incitez les salariés à respecter au quotidien des gestes d'hygiène simples

- Recommandez de pratiquer un lavage ou une friction hydroalcoolique des mains :
 - en arrivant et en partant du travail ;
 - avant les repas ;
 - après être allé aux toilettes ou après y avoir accompagné un enfant ;
 - après tout contact potentiel avec un produit biologique : change, mouchage d'un enfant, manipulation de linge souillé.
- Pour cela, mettez à disposition des salariés :
 - du savon et des serviettes à usage unique, pour le lavage des mains ;
 - des solutions hydroalcooliques, en veillant à ce qu'elles soient tenues à distance des enfants ;
 - des serviettes individuelles à usage unique pour les espaces de change ;



- des gants pour la réalisation de petits soins pouvant exposer au sang ou en cas de change d'enfants avec diarrhée/vomissements, particulièrement en cas d'épidémie de gastro-entérite (avec retrait des gants et hygiène des mains après chaque change) ;
- des masques lorsqu'un salarié est atteint de symptômes respiratoires et en cas de présence de pathogènes émergents, selon les recommandations officielles.

+ Organisez la protection de la santé des enfants et des salariés face aux maladies infectieuses

- Veillez à bien aérer les locaux (par ouverture en grand de toutes les fenêtres, notamment avant l'arrivée ou après le départ des enfants) et vérifiez le bon fonctionnement des systèmes d'aération et de ventilation (ex. : entrées d'air non bouchées, etc.).
- Assurez-vous d'un nettoyage régulier :
 - des sols et surfaces, en particulier des WC et des zones de change ;
 - des jouets (privilégiez les jouets faciles à nettoyer) ;
 - des tables à langer après chaque change ou du lit souillé, particulièrement en cas d'épidémie de gastro-entérite.
- Renforcez l'application des mesures d'hygiène en cas d'épidémie.
- Organisez un circuit adapté pour les déchets et le linge souillé :
 - éliminez immédiatement après usage les mouchoirs à usage unique, gants, etc., dans des poubelles à couvercle fermé ;
 - éliminez les couches dans des poubelles spécifiques (à vider régulièrement) ;
 - enfermez le linge souillé dans un sac étanche.
- Contactez les parents pour orientation rapide des enfants malades vers un médecin, avec éviction si nécessaire.
- Assurez-vous du suivi de l'état de santé des salariés par le service de prévention et de santé au travail :
 - avant l'embauche, notamment pour dépistage d'une éventuelle maladie infectieuse et mise à jour des vaccinations (rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, etc.) ;
 - régulièrement et particulièrement en cas de grossesse.

+ Informez et formez les salariés

- sur les risques liés aux agents infectieux, particulièrement pour les salariées enceintes ;
- sur les protocoles à suivre (hygiène des mains, change, circuit du linge, etc.) ;
- sur l'intérêt de mettre à jour les vaccinations ;
- sur la conduite à tenir lors d'accidents exposant à des liquides biologiques ou en cas d'exposition à un enfant infecté.

POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Lavage des mains avec du savon, AA 843
- Hygiène des mains par friction hydroalcoolique, AA 774

- Conduite à tenir en cas de blessure, AA 776
- Dossier web : Accueil des jeunes enfants

Sites web :

www.inrs.fr
www.ameli.fr